



Adresse du CCN de la CGT aux salariés

Le Comité Confédéral National de la CGT réuni les 28 et 29 janvier se félicite que deux ans après notre mobilisation historique, le gouvernement soit contraint de rouvrir des discussions sur la réforme des retraites. Pour la CGT, l'objectif est de gagner l'abrogation de la réforme des retraites comme l'ont encore réclamé des organisations syndicales le 5 décembre, lors de la mobilisation massive et unitaire de la fonction publique ! Ces concertations, prévues jusqu'à la fin du mois de mai, auront lieu avec le patronat, qui est opposé au retour à 62 ans, et veut au contraire confier nos régimes de retraite à la capitalisation et aux fonds spéculatifs. Seule notre mobilisation, celle du monde du travail fera la différence !

En cette année anniversaire des 80 ans de la Sécurité Sociale, Le comité confédéral national de la CGT décide donc de lancer une grande campagne d'information et de mobilisation sur les retraites. Nous allons organiser dans l'ensemble des localités et dans un maximum d'entreprises et administrations, des réunions publiques sur les retraites pour débattre entre les travailleuses et les travailleurs des moyens pour financer le retour de la retraite à 62 ans puis à 60 ans, rétablir les régimes pionniers (régimes spéciaux) et prendre des mesures pour permettre des départs anticipés pour pénibilité.

Certaines professions comme les dockers et les travailleurs portuaires ont d'ores et déjà décidé d'un processus de lutte pour gagner des départs anticipés pour pénibilité. C'est le moment de généraliser ces mobilisations pour mettre sous pression le patronat. Alors que notre pouvoir d'achat n'a toujours pas retrouvé son niveau de 2020, multiplions les luttes pour l'augmentation des salaires, dont la revalorisation du smic à 2000 euros, l'augmentation des pensions et des minimas sociaux, le dégel du point d'indice, et donc des cotisations sociales, premier levier pour financer nos retraites ! L'égalité salariale à elle seule, si elle était enfin réalisée, permettrait de financer le retour aux 62 ans. Gagner l'abrogation de la réforme de 2023 est une étape vers le retour de la retraite à 60 ans que porte la CGT.

Aux côtés du mouvement féministe, la CGT appelle les salarié.e.s et les retraité.e.s à faire du 8 mars une grande journée de grève féministe en manifestant partout en France. **Le CCN de la CGT décide de proposer à l'ensemble des organisations syndicales la construction d'initiatives et de mobilisations unitaires et ce jusqu'à l'abrogation de la réforme des retraites.** La CGT se félicite que d'ores et déjà une proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites soit annoncée pour le 5 juin. Quelle que soit l'issue des discussions avec le patronat, les députés ou la population doivent avoir le dernier mot !

Alors que les dividendes versés aux actionnaires atteignent un nouveau record inédit, les licenciements se multiplient et le chômage enregistre sa plus forte hausse depuis plus d'une décennie.

Les actions de la CGT comme celles du 12 décembre puis du 22 janvier à Bercy ont permis de lever le voile sur l'ampleur de la casse industrielle et sur le naufrage de la politique de l'offre

d'Emmanuel Macron. Nous pouvons maintenant gagner un moratoire sur les licenciements et nous porterons cette revendication avec nos camarades européens le 5 février prochain à Bruxelles. C'est grâce à leur lutte que les salariés de Gardanne, de Valdunes, d'Arc International ou encore de Duralux ont empêché la fermeture de leurs entreprises. Partout, suivons leur exemple et généralisons les grèves pour empêcher les plans de licenciements à l'image des salariés de Michelin, d'Auchan, d'Arcelor... toujours mobilisés pour défendre leurs emplois. Le CCN s'engage à mettre toute son énergie pour continuer à gagner des victoires emblématiques en commençant par la nationalisation de Vencorex, la reprise des fonderies de Bretagne et la relance de la papèterie de la Chapelle d'Arblay à l'arrêt depuis 5 années.

Notre mobilisation, et notamment la grève du 5 décembre, a participé de la censure du budget d'austérité porté par le gouvernement Barnier. La désindexation des pensions des retraités, les 3 jours de carence pour les fonctionnaires, les 4000 suppressions de postes dans l'éducation nationale et les 500 suppressions de postes à pôle emploi sont notamment abandonnés à ce stade.

Cependant, le nouveau gouvernement refuse toujours de mettre à contribution les plus riches et les plus grandes entreprises. Le projet de budget 2025 prévoit toujours de violentes coupes dans le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche et des collectivités territoriales avec un impact très grave sur le secteur médico-social, la culture et les investissements. Le financement des hôpitaux et des EHPAD est toujours largement insuffisant et le gouvernement refuse encore d'augmenter le point d'indice des fonctionnaires alors qu'ils et elles ont déjà perdu près de 20% de pouvoir d'achat depuis 2010. Pire, il veut baisser l'indemnisation de leurs arrêts maladie à 90% du salaire contre 100% actuellement !

A l'image de la mobilisation en cours dans les hôpitaux et dans le secteur de la culture, il nous faut multiplier les mobilisations professionnelles pour forcer le gouvernement à revoir sa copie ! Au-delà il nous faut reposer en grand la question des moyens et de l'état de nos services publics. Le CCN de la CGT a donc décidé de lancer des Etats-Généraux des services publics, pour recenser les besoins des usagers et des agents. De Paris à Mayotte, il n'y a qu'une catégorie de citoyens et de citoyennes l'égalité des droits doit être garantie !

L'élection de Trump aux Etats-Unis fait peser des menaces historiques sur la paix, les droits des travailleurs et des travailleuses, des femmes et des minorités, et sur l'environnement. Il est désormais explicitement soutenu par les oligarques milliardaires, qui, à l'image d'Elon Musk, mettent les médias et les réseaux sociaux qu'ils possèdent au service de leurs idées nauséabondes d'extrême droite. Leur objectif : généraliser la loi du plus fort, gagner la baisse des normes sociales et environnementales et des impôts des plus riches pour continuer à s'enrichir toujours plus. Le racisme et l'antisémitisme sont de plus en plus décomplexés, y compris sur les lieux de travail.

L'ensemble des organisations syndicales lanceront donc une campagne intersyndicale contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie au travail, le 21 mars prochain, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Cela se conjugue aux luttes que nous menons avec les travailleuses et les travailleurs sans papiers pour l'égalité des droits.

L'énorme mobilisation citoyenne que nous avons réussie en juin dernier pour empêcher le RN de rentrer à Matignon doit nous donner confiance : rien n'est jamais écrit d'avance et c'est notre mobilisation qui fait la différence !

Montreuil, le 29 janvier 2025